

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	52 (1923)
Heft:	9
Rubrik:	La formation du caractère

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Formation du Caractère

On appelle *caractère*¹ la manière constante de se conduire d'après des principes réfléchis, des résolutions fixées d'avance et fermement exécutées. Un homme n'a pas de caractère, quand il se conduit au gré de ses caprices, de ses passions ou de la suggestion d'autrui. Un homme de caractère s'en tient à ce qu'il a décidé, tant qu'aucune raison de changer n'est survenue entre temps.

La fermeté du caractère repose sur la fermeté de la conviction et sur la stabilité des habitudes conformes à cette conviction.

La conviction

Nature de la conviction. — On appelle *conviction* le système de principes et d'idées que l'on accepte librement comme directeurs de sa conduite. Il y a connaissance, quand les idées sont conçues et acceptées par l'intelligence. Il y a conviction, quand la volonté s'ajoute à l'intelligence pour adhérer fermement à ces idées et les constituer en principe et règle de l'activité et de la vie. La vérité religieuse apprise et comprise par l'esprit de l'enfant n'est encore qu'une connaissance, un savoir. Mais cette même vérité religieuse conçue par l'intelligence et librement acceptée par la volonté comme principe et loi de la conduite, voilà la conviction.

Effets de la conviction. — 1^o La conviction donne à une vie son *unité* et sa *fermeté*, car on n'agit plus au hasard des impressions, des caprices, des sentiments, ni sur la suggestion d'autrui, mais selon des principes clairs ; les résolutions qui en découlent sont fermes et stables ; il en résulte une manière d'agir fidèle à elle-même.

2^o Elle donne à une vie de l'*initiative* et de l'*énergie*, car elle porte à réaliser ce que l'on croit être le vrai, le bien, malgré les étonnements, les objections et les obstacles de l'entourage, malgré la paresse, l'amour de ses aises, parfois au prix du sacrifice de son bien-être et de ses plus chers sentiments.

3^o Elle donne enfin à une vie sa *valeur* et sa *dignité*. La vie d'un homme vaut en général ce que vaut la conviction qui l'inspire. Des vies qui tendent, les unes au plaisir, les autres à la fortune, les autres aux honneurs, les autres à la vertu humaine, les autres à la perfection chrétienne, ont, du fait même de la conviction qui les inspire, une valeur et une dignité différentes. Mais il faut prendre garde que la vraie conviction qui inspire une conduite n'est pas toujours celle qui est proclamée dans les discours. Que d'hommes agissent tout autrement qu'ils ne parlent ! La vraie conviction est évidemment celle que démontre la ligne générale de la conduite.

¹ *Bulletin pédagogique*, 1916, p. 337.

4^o Donner à l'enfant une conviction fondamentale, une doctrine de vie, qui l'aidera à devenir un homme de caractère, c'est lui faire don du bien le plus précieux qu'il soit en notre pouvoir de lui communiquer ; cette conviction lui permettra d'être « quelqu'un » et non pas simplement « quelque chose », dans n'importe quelle carrière qu'il embrassera, fut-ce la plus humble. On doit attribuer au manque de convictions unes et fermes, pour une part notable, le flottement des consciences, la mollesse des volontés, la rareté des initiatives, le peu de persévérance des résolutions dont on se plaint des caractères de notre temps. Il n'y a de fort pour diriger un homme qu'une conviction une, suscitant un amour total et soutenant une pleine volonté.

Qualités de la conviction. — Pour produire ces bons effets, la conviction doit revêtir quelques qualités, dont voici les principales :

1^o Une doctrine de vie n'est efficace que si elle donne un *sens* et une *valeur à la vie tout entière*, dans les activités et les situations les plus diverses, l'action et l'inaction, la joie et la souffrance, le relèvement de la faute comme la perfection de la vertu. Elle doit faire descendre sa clarté inspiratrice sur les pensées, les sentiments et les actes de toute la vie et de toutes les vies, pour montrer non seulement la moralité, mais encore la bienfaisance et la beauté d'une conduite conforme à ce qu'elle exige. Tout homme en effet doit savoir d'où il vient, où il va, pourquoi il est ici-bas, ce que signifient et la vie et la mort.

2^o La conviction n'est efficace qu'en tant qu'elle se manifeste à la volonté comme un commandement de la conscience. Des principes découlent des résolutions et des obligations. La conviction doit être *impérative* pour les devoirs auxquels nous sommes astreints. Elle doit être de plus un *stimulant* vers le mieux ; elle doit exciter la culture de plus en plus intensive des vertus de son état.

3^o La conviction n'est efficace que si elle est *personnelle*. Elle doit être d'abord conçue en rapport avec les circonstances personnelles où se trouve chacun : situation, profession, tempérament, talents, études, etc. Elle doit être ensuite acceptée d'une adhésion volontaire et libre, d'un assentiment bien personnel. On y doit enfin revenir souvent par la pensée et le désir. Elle est devenue alors l'idée nette et vive de ce que nous devrions être dans les circonstances où nous sommes. De la comparaison entre ce que nous sommes et ce que nous devrions être, naît l'amour de son idéal et l'effort pour s'en rapprocher. Qu'est-ce que l'idéal, sinon l'idée lumineuse, passionnément aimée et désirée de ce que nous devons être, dans les circonstances où la Providence nous a placés, pour que notre vie soit en réelle conformité avec les principes et les résolutions que nous avons acceptés comme règles de notre conduite ?

Nous avons à constituer un idéal, c'est-à-dire l'idée de ce qu'il veut être, dans l'esprit et le cœur de l'enfant (enseignements, exem-

bles, devises, récits, lectures, etc.) ; nous avons ensuite à l'épurer de ce qu'il a d'enfantin, de matériel, de bas, et l'élever progressivement ; nous avons enfin à y ramener souvent les regards de l'enfant, afin d'exciter ce mécontentement de soi-même qui le fera monter plus haut. Au reste, l'éducateur présente au petit, dès la plus tendre enfance, l'image à la fois la plus parfaite et la plus concrète de ce qu'il doit être : Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais l'enfant ne se l'approprie et ne se la rend personnelle et vivante que par une lente éducation chrétienne et surnaturelle.

Education de la conviction. — 1^o La conviction s'acquiert par l'influence de l'*autorité*. Presque toutes nos convictions naissent de notre contact avec des hommes convaincus en qui nous reconnaissions compétence et supériorité intellectuelle ou morale. L'enfant tient en particulier ses convictions de ses parents et de ses maîtres.

Ceux-ci les lui imposent d'abord par *l'exemple*. Les exemples entraînent, dit un proverbe antique. Que l'on vive d'abord ce que l'on recommande. L'enfant constate sur le fait qu'il est possible de vivre selon la doctrine de vie qu'on lui propose ; il constate qu'il est plus noble, plus conforme à sa conscience, aux aspirations du meilleur de soi-même, plus moral de vivre ainsi ; il tend donc à imiter ceux qu'il admire et respecte.

L'instituteur communique sa conviction par *l'enseignement*, en exposant la doctrine religieuse et morale qui doit inspirer la conduite de ses élèves. Il importe qu'il procède par affirmation *nette* dans les principes et les idées, *respectueuse* et grave dans les expressions. Qui plaisante ou n'a pas l'air de croire ce qu'il dit, qui y semble indifférent, détruit par la tenue et le ton ce qu'il affirme par la parole. Qui est hésitant, obscur, embrouillé, n'entraîne guère mieux. Qu'il procède par affirmation *constante* ; qu'il insiste dans tous ses enseignements sur les vérités fondamentales, sans se contredire d'un jour à l'autre ou d'une branche à l'autre. Qu'il ne s'éparpille pas en menues recommandations sans suite ni liens. Qu'il procède par affirmation elle-même *convaincue*, partant du cœur ; l'enfant doit sentir le désir ardent de l'instituteur de lui voir partager ce que celui-ci croit être un bien infiniment précieux, d'où dépendent honneur, moralité, salut éternel.

Qui enseigne avec autorité manque rarement d'emporter la conviction.

2^o Un second moyen d'engendrer la conviction est la *sympathie*. Nous acceptons volontiers la doctrine qui provoque notre admiration et notre amour ; nous l'acceptons volontiers de qui nous aimons. Nous avons donc à faire agréer les préceptes de vie que nous proposons ; nous y parvenons, non pas en les diminuant, en en voilant la sévérité et la difficulté, mais en montrant qu'ils correspondent à nos aspirations les meilleures et les plus profondes. Il faut donc éveiller ces aspirations en même temps qu'on expose comment on

peut les satisfaire. Nul élève n'y doit demeurer indifférent ; même le plus faible ou le plus perverti doit sentir obscurément qu'il vaudrait mieux qu'il se conduisît ainsi que le maître le dit.

Nous avons aussi à nous faire agréer nous-mêmes. On n'accepte pas volontiers les préceptes de ceux que l'on déteste. Par contre, un maître aimé, respecté, se fait écouter de ses enfants ; son influence demeure souvent toute la vie agissante et féconde.

La conviction des adolescents et des jeunes gens est particulièrement influencée par la sympathie.

3^o La conviction s'acquiert enfin par *démonstration* et raison. Notre intelligence adhère à ce qu'on lui a démontré être le vrai. Mais notre âme est une ; il n'y a pas de cloisons étanches entre les diverses facultés. L'intelligence ne peut tenir pour vraie telle doctrine sans que la volonté n'en soit influencée, sans qu'elle tende à y conformer sa conduite, sans qu'elle y compare sa pauvre vie pour en déplorer l'infériorité et souhaiter d'en sortir. Il importe donc de démontrer fortement la doctrine de vie ; il importe de démontrer plus fortement encore l'obligation de conscience de s'y conformer. Trois enseignements doivent être donnés : a) que c'est une obligation d'admettre telle vérité ou tel précepte et d'y conformer sa conduite, car Dieu et la raison nous l'imposent ; b) qu'il est possible d'observer cette règle de vie, avec la grâce de Dieu, si l'on en a réellement la volonté ; les exemples des saints, des grands chrétiens, celui surtout de Notre-Seigneur, ont ici une efficacité souveraine, quand on sait les présenter ; c) que ce n'est qu'en agissant ainsi que notre conscience sera satisfaite.

Sans une solide instruction, la conviction risque fort d'être vite emportée, lorsqu'elle se heurte soit à quelque doctrine adverse captieusement proposée, soit à l'attirance des intérêts matériels, soit à la fougue des passions.

4^o La conviction s'affirmera singulièrement en s'exerçant, en se traduisant en actes. Qui a une fois fait effort pour y être fidèle, l'augmente, la fortifie, la fixe en disposition stable, en habitude. La conviction inspire l'action ; l'action renforce à son tour la conviction. Il est donc excellent de fournir à l'enfant l'occasion d'agir selon sa foi. Mais il faut prendre garde de ne pas l'exposer imprudemment au ridicule, à la moquerie, à l'échec ; car l'insuccès ou la honte d'être autre que les autres pourrait définitivement compromettre l'emprise de la conviction sur sa conduite. Il vaut mieux à tous égards lui suggérer des sentiments généreux qui l'inciteront à prendre de lui-même l'initiative de pareils actes ¹.

¹ Bien des instituteurs se souviendront que la plupart des idées émises ici furent brillamment développées, avec beaucoup d'autres, par le R. P. de Munnynck, au cours de vacances de juillet 1914.